

# LUTTER CONTRE LES DIFFICULTÉS SCOLAIRES : LE REDOUBLEMENT ET SES ALTERNATIVES

Cité scolaire Paul Bert, Paris XIV  
27 – 28 janvier 2015

## Le redoublement et les inégalités sociales

Thierry TRONCIN

Enseignant ESPE de Bourgogne

# Plan de l'intervention

- Quelques précautions oratoires
- Le redoublement : une cible socialement située
- Le redoublement : une décision socialement inégalitaire
- En guise de conclusion provisoire

# Quelques précautions oratoires

- Pourquoi persister à utiliser le préfixe **re-** ?
- Une nécessité de parler **des redoublements** :
  - L'école primaire, le collège, les lycées
  - Des histoires singulières
- Une catégorisation parfois tranchée et rapide de l'origine sociale :
  - Une évolution sensible des variables significatives
  - La disponibilité et l'implication parentales
  - Des trajectoires scolaires parfois atypiques

# Une cible socialement située

- **La cible privilégiée** : la (grande) difficulté scolaire
- **Une cible socialement située** : en majorité des garçons avec des parents ayant un faible niveau d'éducation et un statut d'emploi précaire.
- **Des inégalités de compétences** (langage, graphisme, logique, espace-temps...) observées dès la maternelle.
- **Un cas exemplaire** : le cours préparatoire.
- **Des inégalités qui tendent à se creuser au fil de la scolarité** (en France plus qu'ailleurs).

# Une décision socialement inégalitaire

- **Une diminution significative** des taux de redoublements depuis dix ans.
- **Une variable de commande** : une stagnation de la proportion des élèves en (grande) difficulté dans la scolarité obligatoire.
- **Une baisse socialement différenciée** qui profite plus aux élèves socialement favorisés.

# Une décision socialement inégalitaire

## Proportion d'élèves en retard en classe de troisième selon la CSP

CSP	2004	2013
Très favorisée	19%	10%
Favorisée	31%	17%
Moyenne	38%	23%
Défavorisée	53%	35%
<b>Total</b>	<b>39%</b>	<b>24%</b>

Source : MENESR-DEPP, Système d'information Scolarité

# Une décision socialement inégalitaire

- **En amont de la décision**

- Les élèves d'origine modeste se perçoivent moins compétents que leurs pairs d'origine favorisée.
- Leurs parents croient plus que les autres aux vertus du redoublement.
- Le corps professoral considère le redoublement comme particulièrement approprié pour eux (soutien parental faible ou peu efficace).

# Une décision socialement inégalitaire

- **Au moment de la décision**
  - Les conseils de classes ne vont pas rehausser les ambitions scolaires limitées de ces familles.
  - Ces familles vont être moins contestataires que leurs homologues.
- **Après la décision**
  - L'impact du redoublement est socialement construit : les familles favorisées vont avoir tendance à minimiser son importance et son impact.

## En guise de conclusion provisoire

- Le redoublement comme **mécanisme d'amplification** des différences initiales de compétences.
- Plus le redoublement est précoce, plus il est **vecteur de discrimination sociale**.
- **Ce n'est pas un accident de parcours anodin** : il est redouté par les enfants et les adolescents, ses effets sont multiples et inscrits dans le temps.
- **Il ne doit pas nous détourner de l'essentiel.**
- **Comment augmenter le vouloir et le pouvoir apprendre chez les élèves les plus éloignés de l'école ?**

# Thierry TRONCIN

Enseignant ESPE de Bourgogne